

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 30 MARS 2021 à 18 H 30
Au siège de la communauté de communes
30500 SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- Compétence Mobilité
- CRRTE (Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique)
- Petites Villes de Demain

LES FINANCES

- D.O.B (Débat d'Orientation Budgétaire)
- Indemnité des élus

Dispositions transitoires pendant la crise sanitaire

Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

La réunion du conseil communautaire se tiendra à huis clos.

La quorum est fixé au tiers de l'effectif, apprécié sur les seuls présents.

Les membres du conseil communautaire peuvent disposer de deux pouvoirs.

Il vous est demandé de confirmer votre présence afin de faire le décompte prévisionnel du quorum, et de préciser les pouvoirs donnés.

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MOURARET Brigitte, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN



Pièce Jointe :

Note de Synthèse

D.O.B

Etat 2020 des indemnités des élus.